

**ARRETE n° 23-007**  
Portant nomination  
d'un responsable adjoint de programme

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

**ARRETE**

**Article 1 :**

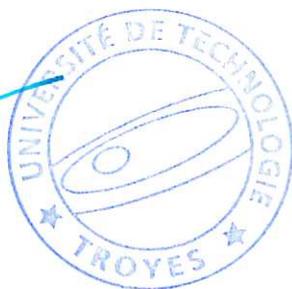
Monsieur Alain PLOIX, Enseignant-Chercheur, est nommé responsable adjoint du programme Réseaux et Télécommunications (RT) à compter du 3 février 2023, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 2 février 2027.

**Article 2 :**

Cette fonction relève des activités d'intérêt pédagogique du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 1<sup>er</sup> février 2023

  
Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé  
DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)